



**AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
(ANRMP)**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) N° S 153/2021**

**« SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE ET ELABORATION DE GUIDE METHODOLOGIQUE »**

1. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) de Côte d'Ivoire est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) régie par l'ordonnance n°2018-594 du 27 juin 2018 qui la rattache à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire. Elle est chargée notamment de :

- définir les politiques et les stratégies de formation et d'information des acteurs de la commande publique ;
- veiller à l'application des principes de bonne gouvernance, notamment par la mise en œuvre des moyens préventifs permettant de lutter contre la fraude et la corruption dans les marchés publics et les contrats de Partenariats Public-Privé ;
- réaliser les audits indépendants de la passation et de l'exécution des marchés publics et des contrats de Partenariats Public-Privé et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- régler les litiges et différends nés à l'occasion de la passation des marchés publics et des contrats de Partenariats Public-Privé.

Par ailleurs, pour prendre en compte l'une des recommandations principales assortie du forum que La Banque Africaine de Développement (BAD) a organisé, du 28 au 29 mars 2019, à Johannesburg (Afrique du Sud), autour du thème : « Intégration du genre dans les achats publics en Afrique : la voie à suivre » ; qui est de produire des indicateurs sur l'accès des femmes à la commande publique, l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a décidé du recrutement d'un Consultant chargé de faire l'état des lieux et élaborer un guide méthodologique pour la promotion du genre dans la commande publique.

2. Les missions du Consultant consisteront, notamment, à :

- établir l'état des lieux du cadre législatif, réglementaire et institutionnel international et national relatif au genre dans la commande publique ;
- évaluer le dispositif opérationnel relatif au genre dans la commande publique ;
- analyser des données et informations statistiques ;
- proposer des critères et d'actions pour la prise en compte du genre dans la commande publique ;
- élaborer un guide méthodologique pour la promotion du genre dans la commande publique.

3. Les candidats seront sélectionnés conformément aux procédures nationales décrites par l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics, notamment selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC).

A cet effet seul le cabinet qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience est invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn :

**Pool Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)  
Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3  
Lot 1085 Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25 –  
Téléphone : 27 22 40 00 40 – fax : 27 22 40 00 44**

5. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leurs capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus, notamment : (i) les **références pertinentes concernant l'exécution de missions similaires** (objet, description, années de réalisation, et coûts de la mission, nom et adresse du client, etc.)

Le consultant doit répondre aux conditions et qualifications suivantes :

- posséder un diplôme de niveau minimum BAC +4 en sociologie, économie, administration publique, droit ou autre domaine connexe ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du genre ;
- avoir réalisé au moins trois (3) études sur le genre au cours des cinq (5) dernières années ;
- connaissance et expérience avérées de l'Approche de Programmation Basée sur les Droits Humains (APBDH) et l'analyse genre ;
- une expérience avérée dans la rédaction, la synthèse et la présentation de documents analytiques et des données sur les femmes et les questions de genre (y compris les capacités de présentation via l'utilisation d'illustrations: photos, infographies, cartes, etc.) ;
- capacités d'analyse des informations en provenance de diverses sources et tendances.
- capacités de coordination et de concertation (Interviews, focus groupe, enquête, etc.).

Tous les candidats devront joindre à leur dossier, une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse et les pouvoirs qui lui sont délégués.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés en cinq (05) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08/07/2021 09 heures 00 minute, Temps Universel** :

**Pool Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)  
Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3  
Lot 1085 Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25 –  
Téléphone : 27 22 40 00 40 – fax : 27 22 40 00 44**

7. L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) en séance publique le **08/07/2021** à 09 heures 30 minutes, Temps Universel à l'adresse ci-dessous :

**Salle de conférences de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3  
Lot 1085 - Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25 –  
Téléphone : 22 40 00 40 – fax : 22 40 00 44**

Les demandes d'éclaircissement pourront être adressées auprès de :

- **Monsieur DJORO Rodrigue : 05 46 01 95 70 - [r.djoro@anrmp.ci](mailto:r.djoro@anrmp.ci)**
- **Monsieur BOBO Jean Michel: 05 86 58 83 51 - [m.bobo@anrmp.ci](mailto:m.bobo@anrmp.ci)**

**NB :**

- 1- les envois des plis par voie électronique ne seront pas admis. Les plis doivent porter la mention suivante : « AMI N° S 153/2021 – sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation de la prise en compte du genre dans la commande publique et élaboration de guide méthodologique » ;**
- 2- les termes de références peuvent être retirés au Pool Secrétariat de l'ANRMP.**